RECU EN PREFECTURE le 02/10/2023

Application agréée E logalité com

99_DE-028-200078152-20230919-202322-DE

DELIBERATION N° 2023-22



Lancement des études complémentaires nécessaires à l'instruction du dossier de classement du Système d'Endiguement du Val de Nogent-le-Roi

Extrait du Registre des Délibérations **CONSEIL SYNDICAL DU 19 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf septembre à 18 h 30, le Comité Syndical du SBV4R, régulièrement convoqué le treize septembre 2023, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.

Présents pour le quorum : 27

M.	DAIGREMONT Jérôme	Suppléant de	M. COENON	CA Pays de Dreux	ABONDANT
Mme	COURCIER Corinne	Suppléante de	Mme MARAND	CA Pays de Dreux	AUNAY-SOUS-CRECY
Mme	DE PIEDOÜE Caroline	Titulaire		CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
Mme	DE SOUSA Evelyne	Titulaire		CA Pays de Dreux	BONCOURT
Mme	BAY-DESILES Valérie	Titulaire		CA Pays de Dreux	CHARPONT
M.	DESHAYES Ludovic	Titulaire		CA Pays de Dreux	CHERISY
Mme	DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M.	PROVOST Sylvain	Titulaire		CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
M.	ROY Raymond	Titulaire		CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
M.	TOISON Stéphan	Titulaire :		CA Pays de Dreux	MEZIERES-EN-DROUAIS
Mme	PATUREL Cathy	Titulaire		CA Pays de Dreux	OULINS
M.	MAUFRAIS Aurélien	Titulaire :		CA Pays de Dreux	ROUVRES
М.	LUBOW Dominique	Titulaire :		CA Pays de Dreux	St-ANGE-ET-TORCAY
М.	FOUGEROL François	Titulaire		CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
Mme	LE BRIS Martine	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAUSSAY
M.	GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M.	MALANDAIN Sylvain	Suppléant de	M. STEPHO	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
М.	RIGOURD Daniel	Titulaire		CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme	CHANFRAU Dominique	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	MARTIN Jean-Luc	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme	LE GUIL Laëtitia	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	LEMOINE Stéphane	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
М.	ROSSIGNOL Patrick	Suppléant de	M. CORRE	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme	WEILLER Odile	Suppléante de	M. GOND	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	M. CRASSIN Gérard	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	GALERNE Michel	Suppléant de	M. MOLET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	LETENNEUR Gilbert	Suppléant de	M. GATINE	CA Evreux Portes de	Normandie
IVI	LLILINITEON C.DOIL				

SBV4R - Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières

5 impasse des Mares 28500 Sainte-Gemme Moronval | Tél. 02 37 82 38 70 | secretariat@sbv4r.fr | www.sbv4r.fr

REÇU EN PREFECTURE le 02/10/2023

Application agréée E legalite com

99 DE-028-200078152-20230919-202322-DE



Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

M.

CHERON Denis

Titulaire

CA Pays de Dreux

MONTREUIL

Mme

DEVINCK Jacqueline

Titulaire

CC Portes Euréliennes d'Ile de France

<u>Absents excusés : 3</u>

M.

ALBERT Christian

Titulaire

CA Pays de Dreux

SAULNIERES

M.

STEPHO Damien

Titulaire

CA Pays de Dreux

VERNOUILLET

Mme

VIBOUD Danièle

Titulaire

CA Evreux Portes de Normandie

<u>Également présents (sans voix délibérative) : 1</u>

M.

FAVREAU Patrick

Suppléant de

M. FOUGEROL

CA Pays de Dreux

Ste GEMME-MORONVAL

Monsieur LUBOW Dominique est nommé secrétaire de séance.

Exposé du Président :

A la suite du transfert de la compétence Prévention des Inondations (PI) au 1er janvier 2022, le SBV4R s'est vu transférer la réalisation des dossiers de demande de régularisation du système d'endiguement du Val de Nogent-le-Roi incluant notamment une étude d'opportunité de conservation et une étude de danger. Le Bureau d'Etude ISL-Ingénierie avait ainsi été mandaté pour la réalisation de cette étude, réalisée entre 2022 et 2023.

Conformément à la décision du Comité de Pilotage du 12 juin 2023, la délibération 2022-13 du comité syndical réuni en date du 21 juin 2023 a autorisée le Président du SBV4R, à effectuer le dépôt auprès des services de l'état du dossier de demande de classement du système d'endiguement du Val de Nogent-le-Roi.

Cette délibération stipulait par-ailleurs que des actions seraient à mener par le SBV4R pendant le temps d'instruction du dossier (à court terme) dont la mise en place d'un plan de gestion de la végétation avec l'appui d'un BE environnementaliste.

La présente délibération a donc pour objectif d'autoriser le lancement du marché correspondant.

Les principales caractéristiques de ce marché sont :

- Type: Marché public de prestations intellectuelles passé selon une procédure adaptée;
- Objet : Lancement d'un marché de prestations intellectuelles pour la réalisation d'un plan de gestion de la végétation du SE du Val de Nogent-le-Roi;
- Phasage:
 - ✓ Phase 1 : Diagnostic de la végétation implantée sur la digue et ses abords ;
 - ✓ Phase 2 : programme pluriannuel de gestion.
- Lots et tranches:

ll n'est pas prévu d'allotissement.

Le marché ne comportera pas de tranches.

- Montant prévisionnel maximum:
 - √ P1 et P2:90 000€ HT;

REÇU EN PREFECTURE le 02/10/2023 Application agréee E-legal te com

99_DE-028-200078152-20230919-202322-DE



Montage financier: Ces prestations pourront faire l'objet de demandes de subventions auprès des différents partenaires financiers.

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser le Président à lancer une procédure de consultation pour un marché public de prestations intellectuelles pour la réalisation du plan de gestion de la végétation du SE du Val de Nogent-le-Roi.

Vu les articles L2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du syndicat SBV4R ;

Vu la délibération n°2021-25 relative au transfert de la compétence PI de ses EPCI membres vers le SBV4R;

Vu l'avenant n°1 au marché de prestations intellectuelles « Etude d'opportunité de conservation du système d'endiguement du Val de Nogent-le-Roi » identifiant le SBV4R comme nouveau pouvoir adjudicateur en remplacement de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France;

Vu la délibération n°2022-13 relative à l'approbation du dossier de déclaration du SE du Val de Nogent-le-Roi en classe C au sens du décret n°2019-895 du 28 août 2019;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

- D'autoriser le Président à lancer le marché public d'étude complémentaire nécessaire à l'instruction du dossier de déclaration du SE du Val de Nogent-le-Roi;
- D'autoriser le Président à signer le marché avec le candidat retenu à l'issue de la consultation pour un montant maximal de 90 000 € HT ;
- D'autoriser le Président à régler l'ensemble des frais propres à ce marché et à signer tous les actes administratifs se rapportant aux prestations du présent marché y compris les avenants et les demandes de subventions relatives ;

D'autoriser le Président à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre du projet.

SBV 4R SYNDICAT DU BASSIN VERSANT

DES-4 RIVIERES

Daniel RIGOURD

Le Président

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt à la Sous-Préfecture, le

Le Président

Daniel RIGOURD